

LE MAGAZINE

# la Creuse

N° 32 > novembre - décembre 2007



# La Creuse

Faites-vous une fleur,  
offrez-vous un jardin

**NOUVEAU BLOG :**  
Venez nous rejoindre  
et tchater avec nous !

[www.enviesdecreuse.com](http://www.enviesdecreuse.com)



P. 14

**ACTIONS**  
Nouveaux murs  
pour la musique



P. 20

**RENCONTRE**  
Guéret variétés :  
comme à 20 ans



P. 22

**SPORTS**  
Accompagner  
les clubs

■ DOSSIER

# Prêts pour passer l'hiver

page 7



NOUVEAU  
www.adiam.creuse.com

arts de la piste  
**danse**  
contes  
**musique**  
arts de la rue



L'Agenda Culturel  
Départemental  
Mensuel

L'Annuaire Départemental  
Tous les acteurs, Musique, Danse,  
Théâtre, Arts de la rue

Le Site des Orgues en Marche  
www.orguesenmarche.com  
Tout sur les orgues en Creuse

Les Activités de l'ADIAM 23  
Les Pratiques vocales, la Danse,  
les Musiques actuelles, Le Festival  
"Voix d'été en Creuse"

Au service des associations et des  
organisateur de spectacles, des artistes  
et des enseignants, des écoles de  
musique et de danse, des collectivités  
publiques, l'ADIAM de la Creuse favorise  
l'élargissement de la vie musicale et  
chorégraphique en Creuse.

Toutes les infos sur :  
www.adiam.creuse.com

Hôtel du Département - BP 250 - 23011 GUÉRET Cedex - Fax : 05 44 30 24 57



SOMMAIRE

I DIAGONALES I

LE SAVEZ-VOUS ? p. 4 - 5  
UN AGENT / UN MÉTIER p. 6

I DOSSIER I

VIABILITÉ HIVERNALE : COMMENT ÇA MARCHÉ p. 7-13

I ACTIONS I

NOUVEAUX MURS POUR LE CONSERVATOIRE p. 14-15  
LE CHANTIER D'INSERTION CHIFO'NET p. 16-17  
CONSEIL GÉNÉRAL JEUNES : CRU 2008 p. 18-19

I RENCONTRE I

"GUÉRET VARIÉTÉS" : COMME À 20 ANS p. 20-21

I SPORTS I

UN VRAI SOUTIEN POUR LES CLUBS p. 22-23

I RACINES I

LA MÉTÉO S'EXPOSE AUX ARCHIVES p. 24  
LES FICHES DU PATRIMOINE p. 25-26

I SORTIR I

AGENDA p. 27-28-29-30

I LIRE I

LES COUPS DE CŒUR DE LA BDC p. 31

ÉDITORIAL

Service public

Depuis le 16 novembre et jusqu'au 17 mars 2008, voire plus si la situation le nécessite, les agents du Conseil Général attachés au service de la viabilité hivernale, où qu'ils se trouvent sur le territoire départemental, sont en place pour s'opposer aux assauts de la neige et du verglas. Dans nos 6 unités territoriales techniques comme dans les 23 centres les plus proches de chez vous, ces effectifs tournent en suivant un régime dit d'astreinte, qui les met en situation de disponibilité pour intervenir à tout moment, de jour comme de nuit.

Je ne pouvais pas signer l'éditorial d'un numéro du Magazine de la Creuse qui consacre sa rubrique "Dossier" au service de viabilité hivernale, sans saluer ces personnels disponibles et vigilants. La plupart d'entre eux sont d'anciens agents de l'Équipement, devenus agents départementaux avec la décentralisation, d'autres ont été recrutés pour permettre d'avoir les effectifs nécessaires pour un niveau de service satisfaisant ; mais tous ont accepté

de passer à un système fonctionnant en continuité, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, ce qui n'était pas le cas dans le passé. On touche là très concrètement à la notion de service public de proximité si chère à tous les Creusois.

La nécessité d'une disponibilité permanente est une des leçons tirées du terrible mois de janvier 2007, épisode exceptionnel au cours duquel toute la Creuse fut bloquée par une neige tenace. Elle n'est pas la seule et le Conseil Général s'est attaché, partout où cela était possible, à rechercher les solutions permettant de réduire les risques. Nous avons signé des

conventions avec les communes qui le voulaient pour assurer une continuité de service entre voiries départementale et communale. Nous avons investi dans de nouveaux matériels plus performants et nous continuerons à le faire dans les prochaines années, afin de doter nos équipes des moyens adéquats. Nous accroissons les moyens consacrés à l'élagage de nos belles routes boisées, afin que les obstacles au déneigement que constituent les chutes de branches ou d'arbres soient réduits. Nous avons même prévu des systèmes de redéploiement de moyens pour intervenir là où c'est nécessaire, et non plus laisser des moyens immobilisés là quand d'autres manquent ailleurs.

En l'occurrence, l'Assemblée départementale a su afficher son sens des responsabilités et s'est montrée studieuse et solidaire, avant d'adopter une organisation qui doit permettre au Conseil Général de faire face à ses obligations de service public.

Bonne fêtes de fin d'année,  
Bonne lecture,

Jean-Jacques LOZACH  
Président du Conseil Général



la Creuse  
LE MAGAZINE

Numéro de novembre / décembre 2007

Magazine édité par le Conseil Général  
Hôtel du Département - B.P. 250  
23011 GUÉRET Cedex  
Tél. : +33 (0) 5 44 30 23 23  
Fax : +33 (0) 5 44 30 23 29  
Site Internet : www.cg23.fr  
ISSN 1632-9864

Dépôt légal : à parution.

La réalisation de ce numéro du "Magazine de la Creuse" a coûté 0,11€ (0,65 F) par habitant.

Directeur de la publication : Jean-Jacques LOZACH.

Responsable de la rédaction : Jean-Luc OZIOL.

Ont collaboré à ce numéro : Claire TIXIER, Services du Conseil Général (Conservation du Patrimoine, Bibliothèque Départementale de la Creuse).

Photos : Mathieu TIJERAS, Claire TIXIER, Muriel VILLEJOUBERT, Jean-Luc OZIOL, Simon PAROUTY, Conservation du Patrimoine.

Maquette : Canôé - 23000 LA CHAPPELLE-TAILLEFERT  
Tél. : 05 55 51 22 62

Impression : Fabrègue imprimeur - 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE.

Distribution : Adrexo.

Tirage : 63.000 exemplaires.

POUR RECEVOIR  
le Magazine de la Creuse

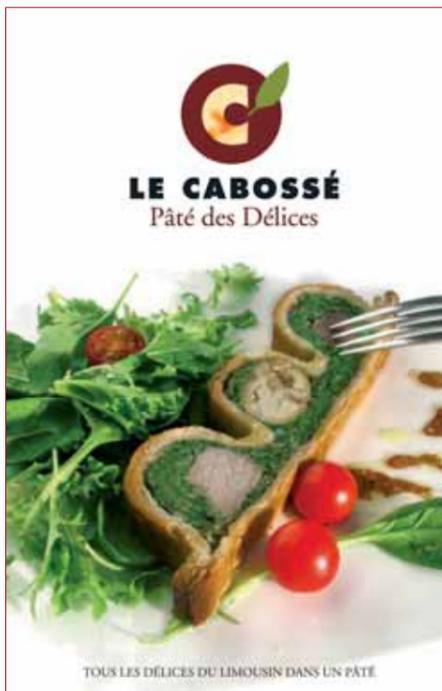
Il peut arriver que vous ou un proche ne recevez pas le Magazine de la Creuse. Dans ce cas, contactez le distributeur, la société ADREXO, à son bureau de Guéret (05 55 41 84 10) en indiquant votre adresse.

## le Savez-vous ?

DES BOURSES AUX ÉLÈVES  
DU SECOND DEGRÉ

Si l'enseignement demeure fort heureusement gratuit, les frais inhérents à la scolarisation d'un enfant sont souvent importants et pèsent d'un poids considérable dans les budgets des familles modestes. C'est la raison pour laquelle le Conseil Général a mis en place un système de bourses départementales, attribuées aux familles domiciliées dans la Creuse, disposant de ressources modestes et dont les enfants fréquentent un établissement scolaire du second degré, afin de les aider à régler les frais de pension ou demi-pension restant à leur charge après déduction des bourses nationales. Sont concernés les élèves qui fréquentent un établissement scolaire public ou privé de l'enseignement secondaire, quel que soit le lieu de scolarisation, titulaires ou non de bourses nationales, et ce même s'ils doublent une classe. Les imprimés nécessaires à la constitution du dossier sont adressés ou remis en début d'année scolaire et les demandes complétées, comportant les renseignements et l'avis du chef d'établissement, doivent être retournées au Conseil Général avant la fin du premier trimestre de l'année scolaire.

Info : Conseil Général de la Creuse  
Pôle Éducation, Culture et Sport  
Direction de l'Éducation  
Hôtel du Département - B.P. 250  
23011 GUÉRET Cedex  
Tél. : 05 44 30 24 17



## GASTRONOMIE

Le Cabossé,  
Le Limousin  
dans un pâté

Un nouveau pâté signe le savoir-faire limousin. Drôle de nom, drôle de forme. Et drôlement bon.

Le Cabossé est un pâté créé par des charcutiers et un designer culinaire, Marc Bretillot. C'est aussi l'histoire d'une rencontre entre de vrais artisans et un créateur autant inspiré par l'art contemporain que par les produits du terroir. Il en résulte un pâté en croûte aux formes tout à fait originales rassemblant en leur

sein le meilleur du terroir limousin : viande de veau, d'agneau, de porc, châtaignes. Servi accompagné par une agréable "douceur balsamique", une sauce spécialement créée pour lui, le Cabossé, à la fois fin et généreux, est à déguster sur un lit de salade accompagné d'un vin de Loire.

Cette création, qui a été soutenue par la Région Limousin, est en vente dans une trentaine de magasins, dont six artisans creusois : Gaumet à Ahun, Guillemain à Boussac, Ganivaud à Chénérailles, Depoux à Évaux-les-Bains, Bernard à Genouillac et Bourdier à Guéret.



## BÂTIMENT

4<sup>ème</sup> salon  
BATINOV'  
au LMB  
de Felletin

L'Association Felletin Promo Bat organise son 4<sup>ème</sup> salon du bâtiment "BATINOV' Felletin", jeudi 6 et vendredi 7 décembre 2007, au Lycée des Métiers du Bâtiment de Felletin. Cette manifestation destinée aux élèves du lycée, aux professionnels du bâtiment et au grand public, est l'occasion de porter un nouveau regard sur le bâtiment, en alliant tradition et modernité. En 2006, plus de 1.500 visiteurs ont pu profiter des informations et des conseils des 60 exposants présents.

Au cours de ce salon, ouvert en entrée libre de 10h00 à 19h00 le 6 décembre et de 10h00 à 17h00 le 7 décembre, les visiteurs pourront découvrir des stands dans des domaines très variés : l'isolation, la couverture, l'aménagement intérieur, les énergies renouvelables, les modes de chauffage écologiques, les nouveaux matériaux, l'équipement, l'outillage, la rénovation, les véhicules, la construction bois, la gestion et la reprise d'entreprise, etc.

Info : Association Felletin Promo Bat - Lycée des Métiers du Bâtiment - Route d'Aubusson - 23500 Felletin  
Tél. : 05.55.66.56.17 - Courriel : felletin-promobat@orange.fr - Internet : www.lmb-felletin.ac-limoges.fr

## PATRIMOINE

## La Creuse en pointe



## Le Conseil Général à l'honneur, avec le prix Territoria 2007 pour son action d'inventaire du patrimoine mobilier religieux.

Le Conseil Général de la Creuse s'est vu remettre le 7 novembre dernier au Sénat, le Prix Territoria 2007. Cette distinction a récompensé le recensement du patrimoine religieux creusois entrepris par la Conservation Départementale du Patrimoine et la Gendarmerie. Cette opération unique en France avait été conduite à la suite d'une recrudescence de vols d'objets religieux constatés en début d'année 2005 dans les départements voisins de la Creuse. Elle a consisté en un inventaire complet des biens meubles les plus sensibles (orfèvrerie, statuaire, tableaux, etc.) et à leur archivage numérique (photos et descriptifs).

Depuis 21 ans, le prix Territoria, décerné par l'Observatoire National de l'Innovation Publique, récompense les réalisations innovantes des collectivités territoriales françaises.

## JUMELAGE

2<sup>ème</sup> rencontre  
internationale à Guéret

La 2<sup>ème</sup> Rencontre internationale des villes jumelées du Limousin aura lieu dans la Creuse, plus précisément à Guéret, du 9 au 11 mai 2008. À cette occasion, un grand marché européen constituera la grande animation dans la ville et permettra aux communes jumelées et comités de jumelage participants de se présenter, à travers les atouts de leur territoire.

Cette manifestation festive, très marquée par la volonté des Limousins de faire découvrir à leurs invités européens la gastronomie locale, sera également le cadre de débats très sérieux autour de thèmes essentiels de la construction européenne.

## le Savez-vous ?

DES AIDES POUR  
LES BIBLIOTHÈQUES

Le Conseil Général exerce, à travers la Bibliothèque Départementale, une mission essentielle pour le développement de la lecture publique. À ce titre, il propose des aides très variées aux communes ou communautés de communes confrontées à des enjeux matériels pour faire fonctionner de manière optimale leurs bibliothèques. Par exemple, le Conseil Général peut prêter du matériel mobilier spécialisé aux communes ou communautés de communes de moins de 2.000 habitants dont les bibliothèques ne sont pas aux normes de l'État.

Au-delà de cette aide en nature qui doit faire l'objet d'une convention, le Département peut également aider les communes ou communautés de communes de moins de 10.000 habitants pour l'acquisition de mobilier spécialisé de bibliothèque, de matériel audiovisuel ou de logiciels permettant l'informatisation. Ces aides peuvent aller de 25 à 50% de la dépense hors taxes, en fonction de leur nature et des aides reçues ou non de la part de l'État (DRAC).

Info : Bibliothèque Départementale de la Creuse  
Rue des Lilas - B.P. 286  
23006 GUÉRET Cedex  
Tél. : 05 44 30 26 26





Isabelle, professeur accompagnatrice, a la passion de la musique et du contact avec les élèves.

UN AGENT – UN MÉTIER

## Isabelle, professeur de piano et accompagnatrice

**Le Conservatoire départemental Émile Goué participe à la mise en œuvre de la politique culturelle du Département, à travers l'enseignement artistique délivré sur le territoire creusois par 40 professeurs de musique. Encore un métier du Conseil Général.**

ISABELLE est professeur de piano au sein du Conservatoire depuis six ans ; elle est aussi et surtout professeur accompagnatrice de tous les élèves jouant des instruments à corde ou à vent de l'école. Accompagnatrice est un terme tout à fait approprié puisque Isabelle accompagne au piano tous les instrumentistes en herbe lors de leur passage d'examen. En effet, les morceaux, qu'ils soient pédagogiques ou classiques, ont souvent été écrits pour deux. Pas question de couper un morceau, au contraire, le rôle d'Isabelle est bien de mettre en valeur et de soutenir le musicien par ses notes de piano à elle.

### NE JAMAIS OUBLIER LE PLAISIR DE JOUER

Jouer avec les élèves lors de l'examen implique bien évidemment un travail sur l'année avec de nombreuses répétitions. En effet, dès qu'un élève, enfant ou adulte d'ailleurs, du stade de l'éveil jusqu'à la formation préprofessionnelle, a choisi et est prêt à jouer son morceau, Isabelle entre en scène ; par la suite, ils ne joueront plus ce morceau qu'à deux, pour que la magie de la musique s'opère. Un rôle central qui amène Isabelle à se déplacer dans les dix antennes

du département (Guéret, Aubusson, Auzances, Felletin, Bourgneuf, Boussac, Bonnat, Le Grand-Bourg, Royère et La Souterraine) afin de rencontrer les apprentis musiciens.

De fait, elle rencontre également tous ses collègues professeurs et ce contact permanent est ce qui rend agréable et intéressante l'activité d'Isabelle : "On voit chaque jour une foule de gens, c'est passionnant et on joue tous les répertoires de tous les instruments, c'est très varié !". Cette particularité n'est pas le fruit du hasard mais bien un réel choix, puisqu'il a fait l'objet d'un apprentissage spécifique dans le cursus d'Isabelle, qui reconnaît volontiers que le contact humain, en particulier avec un enfant, est plus important que le "niveau musical" proprement dit. Accompagner, c'est être au service de ce que l'autre joue, "communiquer sa joie de jouer". Bref, ne jamais oublier, outre l'apprentissage à donner, l'irremplaçable plaisir de jouer. ■

### Info :

**Le Conservatoire départemental Émile Goué, c'est plus de 600 élèves chaque année et une trentaine de disciplines, musicales, vocales, instrumentales et collectives.**

DOSSIER

# Prêts pour affronter l'hiver

Le Conseil Général a la compétence de la viabilité hivernale des routes départementales depuis le 1<sup>er</sup> avril 2007. Un dispositif d'intervention a été mis sur pied afin de faire face aux conséquences du mauvais temps, chutes de neige et verglas notamment. Opérationnel depuis la mi-novembre, il met en jeu des moyens humains et matériels renforcés. Ce qu'il faut savoir est dans les pages de ce dossier.

## 4 CONDITIONS DE CIRCULATION

Les conditions de conduite (C) sont classées en 4 états bien différenciés, selon la difficulté à circuler que l'on rencontre. C'est à partir de cette classification que les services de la viabilité hivernale peuvent échanger efficacement les informations qui permettront d'intervenir de la manière la plus pertinente.

**C1 : Absence de neige et de verglas, météo favorable - Conduite normale.** Les pneus "été" sont suffisants. Il convient seulement de faire attention à certains risques, liés notamment aux chaussées humides plus froides que l'air, en particulier la nuit.

**C2 : Neige en faible épaisseur (moins de 5cm) ou fondante ou fondue, gelées blanches ou plaques de verglas - Conduite délicate.** Les pneus "hiver" sont recommandés. Être attentif aux secteurs signalés, aux points froids et humides à risques (zones d'ombres, ponts, proximité de cours d'eau). Augmenter les distances de sécurité, réduire sa vitesse et éviter toute manœuvre brusque.

**C3 : Neige fraîche en épaisseur importante (5 à 20cm) ou tassée et gelée en surface ou congères en formation, brouillard givrant généralisé, pluie verglaçante - Conduite difficile avec forts risques de blocage de la circulation.** Les pneus "hiver" sont indispensables, les chaînes peuvent parfois être utiles. Attention particulière aux variations d'adhérence. Ne pas s'arrêter dans une côte, ne pas doubler un véhicule bloqué sans pouvoir dégager.

**C4 : Neige fraîche en très forte épaisseur (plus de 20 cm) ou ornières glacées profondes ou congères, verglas généralisé - Circulation possible uniquement pour les engins spécialisés.** Le risque de blocage pendant plusieurs heures est important. La consigne est simple : ne pas prendre la route.

**Info + :** Une plaquette d'information sur le service de viabilité hivernale a été éditée par le Conseil Général. Elle est disponible sur simple demande à la mairie de votre domicile ou dans les locaux du Conseil Général les plus proches de votre domicile (UTT, UTAS, etc.).



# Une organisation adaptée

**Le Conseil Général assume désormais la compétence en matière de viabilité hivernale. Pour ce faire, il a mis en place une organisation simplifiée et surtout adaptée à la réalité du terrain, qui est en fonctionnement depuis le 16 novembre et jusqu'au 17 mars 2008.**

**N**UL, évidemment, n'a oublié l'exceptionnel phénomène neigeux qui a longuement bloqué plusieurs secteurs de la Creuse, l'hiver dernier. C'était en début d'année 2007, tout près de nous et déjà très loin car depuis, bien des choses ont changé. Conséquence parmi d'autres de la décentralisation, la compétence en matière de viabilité hivernale est passée des mains de l'État à celles du Département, le 1<sup>er</sup> avril 2007.

Les services du Conseil Général ont travaillé à l'élaboration d'un DOVH (dossier d'organisation de la viabilité hivernale), avec le souci de prendre en compte les enseignements de l'épisode neigeux de janvier 2007, les demandes des élus, les observations des personnels, etc. Ce DOVH a été approuvé par l'Assemblée départementale au cours de sa séance du 5 novembre dernier. Il recense toutes les dispositions générales et particulières prises pour limiter ou supprimer les conséquences de l'hiver sur le réseau routier départemental, en particulier les mesures de prévention et de lutte contre le verglas et la neige.

Il comporte un certain nombre de modifications par rapport aux années antérieures :

- Redéfinition des limites d'intervention avec le souci de la continuité d'itinéraire (conventions avec les communes) ;
- Redéploiement possible - ce n'était pas le cas avant ! - des moyens d'un secteur géographique qui ne subirait pas la neige vers un autre qui, lui, verrait ses moyens ordinaires ne pas permettre de faire face ;

Entre les différentes zones géographiques des UTT, l'organisation prévoit des possibilités de redéploiement des moyens d'un secteur non touché vers un autre qui l'est. Un progrès par rapport au passé.

- Réorganisation du travail en concertation avec les agents pour garantir une continuité du service, avec la possibilité d'intervenir entre minuit et 5 heures si les conditions l'exigent, ce qui n'était pas le cas avant.

S'appuyant sur le réseau des UTT (unités territoriales techniques) du Conseil Général pour une organisation la plus adaptée possible aux réalités du terrain, le DOVH a aussi eu le souci de la simplification, en passant à 2 niveaux de priorité d'intervention au lieu de 4. Compte tenu de l'étendue du réseau routier départemental (plus de 4.300km), il convenait, en effet, de faire des choix de priorité, en tenant compte de l'importance des bassins de population, de l'implantation des établissements pour personnes âgées ou encore des centres de secours de sapeurs pompiers, par exemple (voir carte pages 10 et 11).

Le 1<sup>er</sup> niveau d'intervention concerne 900km de voirie départementale et couvre tous les points essentiels du territoire, pour lesquels l'objectif est de rétablir des conditions normales de circulation (niveau C1) dans un délai le plus bref possible : 2h30 après détection du verglas et 3h30 après la fin du phénomène pour la neige, dans la tranche horaire 5h00-minuit. Le second niveau d'intervention couvre les 3.450km restants, pour lesquels les priorités seront établies dans chaque UTT dès que les conditions de circulation C1 seront rétablies sur le premier niveau d'intervention. ■

## DE L'ORDINAIRE À LA CRISE



Le service hivernal est organisé pour faire face aux conditions ordinaires d'un hiver, mais aussi pour les situations dites exceptionnelles. Les mots ont là un sens précis et prévoient des niveaux de responsabilité différents.

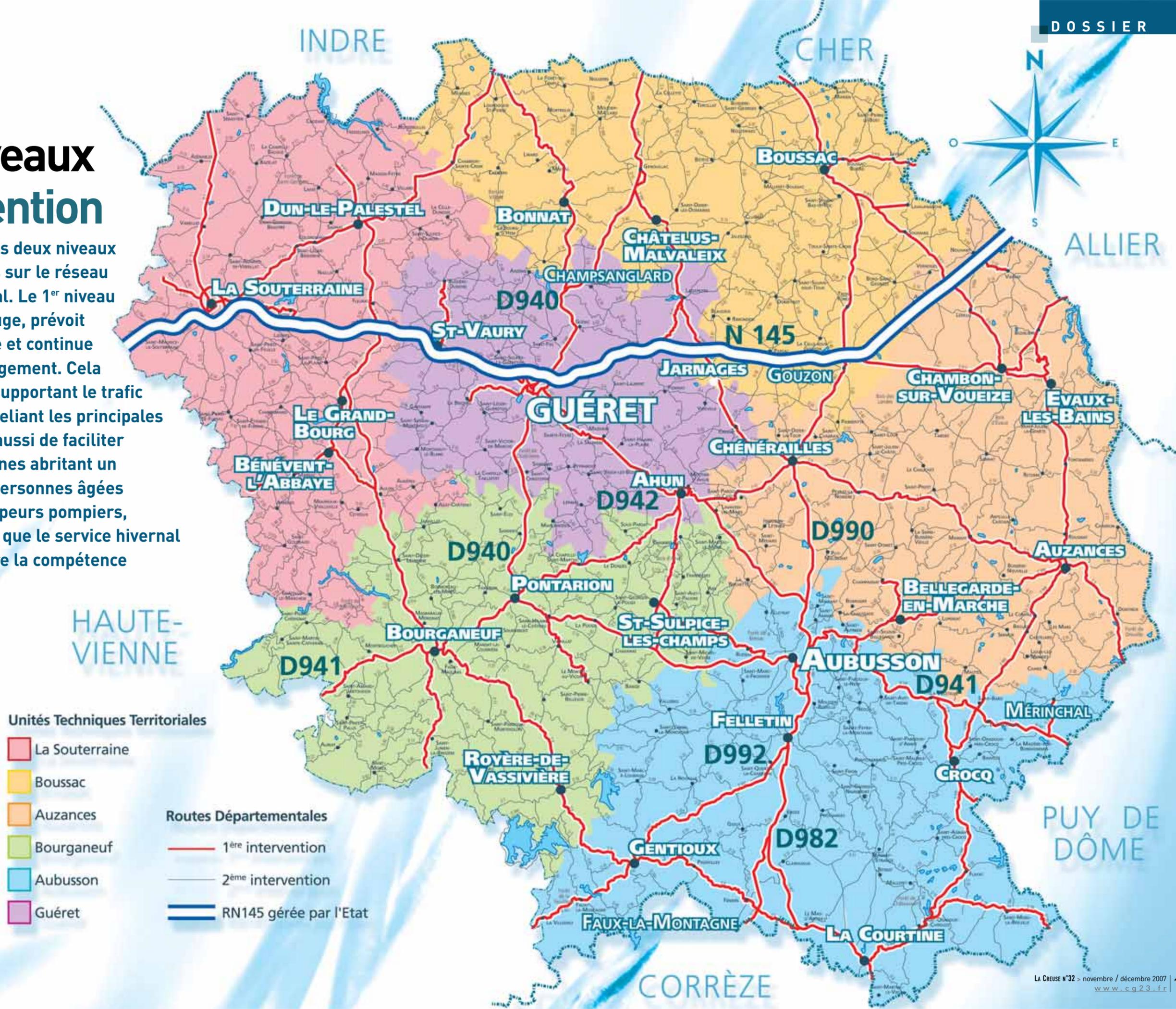
Dans le jargon des techniciens, on part d'une situation dite "de référence", qui correspond à des phénomènes hivernaux dont la durée, l'étendue et l'intensité sont prévisibles. Les moyens mis en place par le Conseil Général répondent évidemment à cette situation.

Ces moyens sont également adaptés pour répondre à des situations dites "à caractère imprévisible" ou "exceptionnelles". En général, il s'agit d'événements climatiques nécessitant des moyens exceptionnels pour des interventions plutôt locales. Mais il se peut également que la situation exceptionnelle soit générale, nécessitant une coordination départementale. Le SESR (Service d'Entretien et Sécurité Routière) du Conseil Général, qui gère ordinairement les informations remontant du terrain (UTT), peut proposer de déclarer la situation exceptionnelle, impliquant la mise en place d'une cellule opérationnelle de coordination.

Cette cellule est une nouvelle organisation propre au Conseil Général, destinée à centraliser et coordonner les informations permettant de faire face à une situation exceptionnelle. Il faut la distinguer de la cellule de crise préfectorale. Celle-ci n'est mise en place qu'en cas de situation dite "de crise départementale", observée et qualifiée comme telle par le Préfet (donc l'État), qui en prend donc la direction.

# Deux niveaux d'intervention

Cette carte montre les deux niveaux d'intervention prévus sur le réseau routier départemental. Le 1<sup>er</sup> niveau d'intervention, en rouge, prévoit une action immédiate et continue des équipes de déneigement. Cela concerne les routes supportant le trafic le plus important et reliant les principales communes ; il s'agit aussi de faciliter les accès des communes abritant un établissement pour personnes âgées ou une caserne de sapeurs pompiers, par exemple. À noter que le service hivernal sur la RN145 demeure la compétence exclusive de l'État.



## LA PREMIÈRE LAME



Le déneigement, c'est un peu comme la publicité du rasoir à deux lames : avant la seconde, il y a la première... Et la première lame, c'est celle de l'élagage le long de la voirie départementale, qui permet d'éliminer les risques de chutes d'arbres ou de branches sur les routes, lesquelles constituent autant d'obstacles pour les engins de déneigement.

Parler de l'élagage est évidemment plus simple que de s'y coller, avec sa petite tronçonneuse et sa bonne volonté. On en oublierait presque que sur les 4.300km de voirie départementale, il y a beaucoup moins de plantations d'alignement réalisées par le Conseil Général que d'arbres appartenant à des propriétaires privés en limite de domaine public.

Lesquels propriétaires ont théoriquement l'obligation de procéder aux travaux nécessaires...

Jusqu'en 2005, il n'y avait pas de campagne départementale d'élagage à proprement parler. Ni les moyens adaptés pour y procéder. Ce n'est plus le cas depuis, avec le recours à un lamier, sorte de lame circulaire montée sur un bras articulé et permettant de couper les branches au ras du tronc et sur toute la hauteur de celui-ci.

Le Conseil Général sollicite désormais l'intervention spectaculaire du lamier chaque année, durant la période du service hivernal et jusqu'en avril, c'est-à-dire la période "hors sève". Ce n'est pas sans incidence financière, puisque le coût d'une campagne est de l'ordre de 90.000€, permettant de traiter environ 40km de routes boisées. "Une équipe de lamier, c'est 7 personnes et beaucoup de matériel de complément pour débiter les branches et troncs coupés". La location d'un second lamier est toutefois prévue pour cet hiver, afin d'accroître encore le niveau de service offert par le Département.



Un nouveau camion 19t 4x4 est stationné sur le secteur de Gentioux, prêt à déneiger là où ses petits frères, moins puissants, ne passaient pas toujours.

## En première Ligne

**L'UTT d'Aubusson couvre le secteur du département le plus exposé au risque hivernal, puisqu'elle concerne notamment les "haut es terres" du Plateau de Millevaches. Là-haut, on a démarré le service hivernal plus tôt qu'ailleurs.**

**C**OMME un clin d'œil du ciel. Alors que le service de viabilité hivernale démarrerait officiellement le vendredi 16 novembre, il a fallu intervenir la veille sur le Plateau de Millevaches. Histoire de rappeler que si, en janvier dernier, le Sud de la Creuse avait été moins en difficulté que le reste du département, c'était une situation tout à fait exceptionnelle.

"Les gars, ici, ont un peu plus l'habitude, sans doute. Et la population aussi, même si on a bien senti que d'autres comportements apparaissent, avec de nouveaux habitants pas vraiment rodés aux rigueurs de l'hiver", explique Christophe Garraud, chef de l'Unité Territoriale Technique d'Aubusson.

Il n'empêche, les équipes du Conseil Général sont comme la population locale : elles admettent que la météo est une science, mesurable donc têtue, et que les statistiques invitent à penser que le risque hivernal demeure plus important dans cette partie du département qu'ailleurs. Pour les équipes des différents centres composant le territoire de l'UTT d'Aubusson, les astreintes liées au service de viabilité hivernale s'imposent donc avec encore plus d'évidence qu'ailleurs.

Les changements liés à la nouvelle organisation départementale ont été plutôt bien perçus. Certes, il a fallu tenir compte de certains mouvements de personnels, puisque si les anciens de l'Équipement ont été nombreux à passer au Conseil Général, il a aussi fallu intégrer de nouveaux agents afin de pourvoir tous les postes. "Certains ont été intégrés seulement à la rentrée et il a fallu les former au maniement des véhicules, parce qu'on ne conduit pas une déneigeuse comme n'importe quel camion, explique Christophe Garraud. Surtout que nos routes du Plateau, ce n'est pas la RN145 :

la moindre erreur enverrait le véhicule au fossé et mettrait à terre tout le dispositif".

À l'UTT d'Aubusson, plus précisément au centre de Gentioux-Pigerolles, on est d'autant plus attentif au matériel qu'on vient d'en recevoir un qui fera quelques envieux : un 19 tonnes 4x4, avec sa lame et sa saleuse toutes neuves, puissance et couple bien combinés pour passer là où d'autres ne le pourront jamais. Une des nouveautés de la flotte départementale, prioritairement dévolue au Plateau mais qui pourra, au cas où le ciel nous ferait encore un contrepied, aller en renfort ailleurs sur le département.

En attendant, dans le Sud comme ailleurs, les équipes se relayent en astreintes, prêtes à intervenir à tout moment. ■

### Une UTT près de chez vous

**UTT d'Aubusson** : 3, route d'Ussel - 23500 Felletin  
Tél. : 05 55 66 40 32

**UTT d'Auzances** : rue Delaporte - 23700 Auzances  
Tél. : 05 55 67 01 30

**UTT de Bourgneuf** : 16, avenue de la Voie Dieu - 23400 Bourgneuf.  
Tél. : 05 55 64 06 93

**UTT de Boussac** : impasse des Troènes - 23600 Boussac  
Tél. : 05 55 65 07 26

**UTT de Guéret** : 14, avenue Pierre Leroux - 23000 Guéret.  
Tél. : 05 44 30 27 82

**UTT de La Souterraine** : 15, Le Merisier - 23240 Le Grand-Bourg.  
Tél. : 05 55 80 41 46

## NOUVEAUX MATÉRIELS



L'une des leçons tirées de l'épisode neigeux de janvier dernier, c'était l'inadaptation de certains types de véhicules à des conditions extrêmes. Dans le viseur, les camions 13 tonnes, qui manquaient cruellement de puissance et de motricité pour ouvrir un chemin aux autres lors des forts enneigements. Pour équiper les 23 centres répartis en 6 UTT qui constituent le réseau des services départementaux, le Conseil Général a décidé d'acheter désormais des 16 tonnes, plus puissants et disposant de roues plus grandes offrant une meilleure motricité. Évidemment, tout ne se fera pas du jour au lendemain mais des mesures ont déjà été prises, en recourant notamment à des locations quand les longues procédures de marchés publics ne permettaient pas d'envisager une acquisition dans les délais requis pour cet hiver. Ainsi, certains 13 tonnes ont-ils déjà été rendus - 1 sur 5 dans chaque UTT - au Parc départemental, remplacés par des engins plus puissants.

De même, des matériels supplémentaires ont été affectés dès cet hiver sur les zones les plus sensibles : un camion 19 tonnes en renfort pousseur (sans saleuse) sur Royère-de-Vassivière, un 19 tonnes 4x4 avec saleuse à Felletin (monté à Gentioux), une saleuse pour camion renfort pousseur 19 tonnes sur Gentioux et un 4x4 avec étrave à La Souterraine, pour le secteur de Châtelus-le-Marcheix et Saint-Goussaud.





Les murs du nouveau bâtiment seront recouverts d'un bardage de bois de diverses teintes déclinant les différentes essences utilisées pour les instruments de musique.

## CONSERVATOIRE ÉMILE GOUÉ

# Petit aperçu avant travaux

**D'ici un an et demi, le Conservatoire Départemental Émile Goué devrait disposer d'un nouveau bâtiment, dans le prolongement des locaux qu'il occupe actuellement au rez-de-chaussée du collège Martin Nadaud de Guéret. Petit aperçu avant que ne débute le chantier.**

**S** l'École Nationale de Musique est devenue Conservatoire Départemental Émile Goué, le nouveau nom choisi par l'Assemblée départementale n'est pas le seul changement dans la vie de cette vénérable structure d'enseignement culturel.

La saison qui vient de commencer verra la création d'un orchestre symphonique et une kyrielle d'événements musicaux mettant en scène tour à tour élèves et professeurs, parfois même les uns et les autres... de concert. Mais l'un des plus importants changements sera perceptible au bout d'un exercice polyphonique de 18 mois, celui des engins de chantier, avec la construction du nouveau bâtiment. Depuis la démolition de l'ancien bâtiment en mai 2005 pour des raisons de sécurité, l'école est installée au rez-de-chaussée de l'externat du collège Martin Nadaud de Guéret. Là, plusieurs salles de cours ont été spécialement aménagées, toutes parfaitement insonorisées afin de permettre une cohabitation tenable avec l'établissement scolaire. Ce qui s'est écrit dans un climat d'harmonie entre les deux structures, au cours des deux dernières années, sera d'ailleurs pérennisé avec la construction du nouveau bâtiment.

En effet, l'option prise par le Conseil Général a été d'intégrer la nouvelle construction au site actuel en exploitant les possibilités offertes par les emprises foncières disponibles et la proximité immédiate du parking rond-point. Ainsi le nouveau bâtiment déploiera-t-il sa façade sur ledit parking rond-point, tandis qu'à

l'arrière il sera arrimé au pignon nord du collège. Compte tenu du dénivelé, c'est donc une structure comportant trois niveaux sur sa façade qui sera édifiée, le niveau le plus haut permettant la jonction avec le rez-de-chaussée du collège.

**Le rez-de-chaussée bas :** en accès direct avec le parking rond-point, il comportera l'entrée du bâtiment, 2 salles spécialisées équipées d'un studio (piano et percussions), 1 grande salle de 70 m<sup>2</sup> pour les groupes et un auditorium de 145 places destiné aux concerts des élèves et équipé d'une régie et d'une scène.

**Le rez-de-chaussée +1 :** il sera entièrement consacré à la partie administrative de l'école, avec 5 bureaux, une salle de réunion, un local de rangement pour les instruments, une médiathèque (CD, partitions, etc.).

**Le rez-de-chaussée haut :** assurant la jonction avec le bâtiment du collège par un corridor, il comportera la salle des professeurs, une grande salle de 250 m<sup>2</sup> non encore équipée (future salle de danse) et une terrasse.

Les travaux de construction du nouveau bâtiment du Conservatoire Départemental Émile Goué, devraient démarrer dans les prochaines semaines et durer environ 18 mois, permettant d'espérer une livraison pour la rentrée 2009. Leur coût est estimé à 3 millions d'€ TTC, financement assuré par un partenariat entre le Département, la Région, l'État et l'Europe. ■

## DERRIÈRE LE BÂTIMENT, L'AMBITION D'UN PROJET CULTUREL



Le soir, les ouvertures disposées de façon aléatoire offriront une multitude de points lumineux sur la façade du bâtiment.

Derrière la construction du nouveau bâtiment du Conservatoire Départemental Émile Goué, c'est un nouveau projet culturel qui se profile. En effet, le statut de Conservatoire Départemental exige l'enseignement et la pratique d'au moins deux disciplines parmi les trois suivantes : musique, danse, théâtre. Par enseignement et pratique, il faut comprendre création de filières aboutissant à l'obtention de diplômes. Pour la musique, il va sans dire que l'ancienne ENM remplit parfaitement les conditions. Qu'il choisisse la danse ou le théâtre, voire les deux, comme disciplines complémentaires, le Conseil Général travaille actuellement à l'élaboration d'un projet culturel s'appuyant sur un partenariat avec les écoles existantes. En effet, il ne s'agit pas de se substituer à ces écoles mais bien de compléter leur offre.

Ce travail de réflexion s'appuie sur le schéma départemental des enseignements artistiques, adopté par le Conseil Général. Les pistes sont variées ; à titre d'exemple, l'une d'elles permet d'envisager le développement de l'art lyrique, discipline rencontre entre le chant, la musique, la danse et le théâtre.

Info :

Conservatoire Départemental Émile Goué - 1, rue René Cassin - 23000 Guéret  
Tél. : 05 44 30 26 90 - Courriel : enm@cg23.fr



La façade principale sera en accès direct avec le parking rond-point situé en contrebas du collège, côté nord. À l'arrière, le bâtiment sera arrimé au collège.

## Et aussi...

### ALIMENTATION DU JEUNE ENFANT : UNE EXPOSITION INSTRUCTIVE



Installée début novembre et visible jusqu'au 11 janvier 2008, une exposition sur l'alimentation et l'hygiène alimentaire des enfants de 0 à 6 ans est proposée par les professionnels de l'UTAS (unité territoriale d'action sociale) de Boussac : éducatrice jeunes enfants, médecin PMI, infirmière PMI, conseillère en économie sociale et familiale, travailleuse en intervention sociale et familiale, avec le concours des services du Conseil Général. À partir de messages simples et dans un but de prévention, il s'agit de sensibiliser le public autour de thèmes essentiels : le lait, l'allaitement, la diversification alimentaire, l'importance de l'eau, l'hygiène bucco-dentaire, etc. Outre les panneaux de l'exposition, différentes brochures sont mises à la disposition du public, qui peut aussi demander des renseignements complémentaires à l'équipe de l'UTAS.

Cette exposition est visible gratuitement, aux horaires d'ouverture au public de l'UTAS de Boussac : du lundi au jeudi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.



Deux équipes de 6 personnes, en majorité des femmes, constituent aujourd'hui les effectifs opérationnels de Chifo'Net, un chantier d'insertion spécialisé dans le gros-œuvre du nettoyage.

## INSERTION

# Chifo'Net, ça décape !

**Permettre à des personnes sans emploi, rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, de bénéficier de contrats de travail en vue de faciliter leur insertion, c'est le défi des chantiers d'insertion. Parmi eux, Chifo'Net propose un service original.**

CHIFO'NET, autrement dit CHantier d'Insertion et de FOrmation aux NETtoyages. Et c'est bien de nettoyage en grand qu'il s'agit ! Créé le 1er décembre 2005 et porté par le Comité d'Accueil Creusois (voir encadré), cette structure assure la remise en état de "locaux publics". Il n'est pas question ici du ménage que chacun réalise tous les jours chez lui mais bien du gros-œuvre du nettoyage. Enlever tous les meubles pour astiquer sols et murs, briquer le mobilier de fond en comble sont autant de tâches à accomplir avec du petit matériel familial comme des machines et produits industriels. Une activité tournée vers des associations à but non lucratif, des collectivités locales ou des établissements publics, mais en aucun cas des particuliers. À ce jour, deux équipes de 6 personnes, composées de 4 femmes, 2 hommes et un encadrant technique, s'affairent à ces gros chantiers de remise en état. Concrètement, il s'agit de déployer les grands moyens dans les mairies, les écoles, les salles polyvalentes, les clubs sportifs, les locaux publics (églises, sanitaires), les bâtiments administratifs publics, les établissements sanitaires et sociaux, etc. Des interventions ont également lieu pour remettre en état les logements de particuliers sous tutelle de retour chez eux après une hospitalisation de longue durée.

L'équipe Chifo'Net peut aussi intervenir chez les commerçants ou dans les entreprises, dans la limite de 30% maximum du chiffre d'affaires de la structure. Pour ceux qui seraient intéressés, une équipe de six personnes accompagnée d'un encadrant représente un coût moyen de 220 € pour une journée, auxquels s'ajoutent 0,40 € du km au-delà de 10 kms de Guéret et un forfait de 84 € pour les repas si celui-ci n'est pas offert par le commanditaire.

## BESOIN DES ENTREPRISES

D'ailleurs, le monde de l'entreprise a vocation à contribuer au succès de Chifo'Net, puisqu'il est question de former aux métiers du nettoyage par le biais d'un Contrat d'Avenir, qui constitue le premier pas d'un retour vers l'emploi, mais aussi d'un accompagnement socioprofessionnel personnalisé. Ainsi, le chantier d'insertion recherche activement des entreprises prêtes à accueillir les contractants Chifo'Net pour effectuer des Évaluations en Milieu de Travail (EMT). Celles-ci permettent d'évaluer les compétences mais aussi de confirmer ou d'infirmer un choix d'insertion. C'est réellement une étape cruciale quant à la constitution d'un réseau d'employeurs potentiels et une chance de faire ses preuves et d'obtenir, de fait, un emploi durable. ■

## LE COMITÉ D'ACCUEIL CREUSOIS EN BREF...

Créé en 1975, il se donne 4 missions :

- L'accueil et l'orientation, notamment en urgence,
- L'hébergement ou le logement, individuel ou collectif,
- Le soutien et l'accompagnement social,
- L'adaptation à la vie active et l'insertion sociale et professionnelle.

Le CAC, c'est :

- Un service d'accueil et d'orientation de tout public en difficulté,
- Un accueil de nuit,
- La gestion du 115 pour les personnes "sans abris",
- Un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS-Foyer creusois),
- Un Centre d'Accueil et de Demandeurs d'Asile (CADA),
- Un service Mobilité (disposer d'un moyen de transport temporaire afin de faciliter notamment des démarches de retour à l'emploi),
- 2 chantiers d'insertion : la Banque du Meuble créée en 1990 et Chifo'net créé en 2005.

Renseignements :

Comité d'Accueil Creusois - 6, rue Salvador Allende - B.P. 232 - 23 007 Guéret Cedex  
Tél. : 05.55.41.73.40 - Courriel : [contact@sao-chrs-gueret.org](mailto:contact@sao-chrs-gueret.org)



Précision - Le précédent magazine (N°31 - Septembre/Octobre 2007) traitait du chantier d'insertion "Jardin de Saintary" et de la vente de paniers légumes. Voici les coordonnées de cette structure : Ferme de Saintary - 23140 Rimondeix  
Tél. : 05.55.62.78.73 - Courriel : [jardins.saintary@wanadoo.fr](mailto:jardins.saintary@wanadoo.fr)

## Et aussi...

### DEUX TRÈS GROS CHANTIERS



Le Conseil Général conduit actuellement deux très gros chantiers de rectification de virages, nécessitant d'importants travaux de terrassement. C'est le cas sur la RD990, aux lieux-dits "La Cube" et "Les Tureaux", au nord et au sud du bourg de Ladapeyre (voir photo ci-dessus). Sur une longueur d'environ 2.250m, les engins charrient de gros volumes : 35.000 m<sup>3</sup> de déblais (dont 15.000 m<sup>3</sup> rocheux) et 28.000 m<sup>3</sup> de remblais. Cette opération, d'un montant estimé à 1,5 million d'€ TTC, est la plus importante du PRID (programme routier d'intérêt départemental) de l'année en cours ; elle devrait être terminée en mai 2008.

C'est encore plus spectaculaire sur la RD941 (ex-RN141), au lieu-dit "La Gasne du Clos", sur la commune de Montboucher (voir photo ci-dessous). Si la section à aménager est moins longue - 1.000 m - les volumes de terrassement sont incomparablement plus importants : 110.000 m<sup>3</sup> de déblais (dont 55.000 m<sup>3</sup> rocheux) et 11.000 m<sup>3</sup> de remblais. Cette opération, qui avait été initialement prévue au contrat de plan avant la décentralisation et le transfert de cette route au Département, est inscrite au PRIR (programme routier d'intérêt régional) et estimée à 1,6 million d'€ TTC ; elle est financée par l'État et la Région à 100% de son montant hors taxes.





Le 5<sup>ème</sup> Conseil Général des Jeunes affiche une parité absolue, avec 20 filles et 20 garçons.

## CONSEIL GÉNÉRAL DES JEUNES

# Le cru 2008 est arrivé

**Le Conseil Général des Jeunes 2007-2008 est installé depuis la séance plénière du 14 novembre dernier. Une nouvelle équipe de 40 collégiens qui s'est rapidement attelée à sa tâche dans les commissions de travail.**

COMME chaque année, c'est dans une ambiance agréable que la nouvelle équipe du Conseil Général des Jeunes a été, en quelque sorte, intronisée, lors de la très formelle séance plénière à l'Hôtel du Département, qui s'est déroulée le 14 novembre dernier en présence des élus adultes et des représentants de l'Éducation Nationale.

Pour composer le 5<sup>ème</sup> Conseil Général des Jeunes de la Creuse - cette instance d'éducation à la citoyenneté a été créée en 2003-2004 - 20 jeunes filles et 20 jeunes garçons ont été élus dans les 20 établissements creusois, arborant ainsi une parité absolue dont les "grands" pourraient bien s'inspirer. Ces élections, qui ont vu un important taux de participation, ont été l'occasion d'initiatives diverses (expositions, campagnes électorales, mise en place de bureaux de vote, etc.), certains établissements faisant de ce moment un temps fort de l'éducation civique des élèves.

Comme chaque année, trois commissions thématiques de travail ont été mises en place : commission Solidarité, commission Environnement, commission Education, Culture et Sport. Lors de leur installation, les conseillers juniors titulaires ont choisi, chacun avec son adjoint(e), la commission dans laquelle ils voulaient inscrire leur action. Elles se sont d'ailleurs réunies la semaine qui a suivi l'installation de l'assemblée junior, afin de réfléchir aux actions qui seront mises en œuvre au cours de l'année.

### VISITE DU SÉNAT

Rappelons que les temps forts de l'année 2006-2007 ont été : la réalisation d'une fresque véhiculant des valeurs environnementales ; le nettoyage de la plage du Bourg d'Hem avant la saison estivale ; la création du "bracelet fair-play" s'inscrivant dans la

campagne de sensibilisation au respect dans le sport ; enfin, l'organisation du Festival des Solidarités en partenariat avec les PEP 23, qui a été l'occasion de récolter des dons pour permettre à des familles touchées par une situation de handicap de s'éloigner des campagnes creusaises pour des vacances plus "maritimes".

Le Conseil Général des Jeunes, c'est aussi un lieu d'éducation à la citoyenneté, permettant l'instruction "en direct" de ses jeunes élus par la découverte des grandes institutions de la République. Après l'Assemblée Nationale l'année dernière, c'est cette fois la "Haute Assemblée", autrement dit le Sénat, que visiteront les conseillers juniors creusois, à l'occasion d'un voyage prévu le 19 décembre prochain. ■

Info :  
Conseil Général des Jeunes - Tél. : 05 44 30 27 65  
Courriel : cg-jeunes@cg23.fr

## LA NOUVELLE ASSEMBLÉE



### Ahun - Collège les Pradeaux :

Zoé Aucouturier (titulaire), Alex Piollet (suppléant)

### Ahun - LEGTA :

Frédéric Parrain (titulaire), Jérémy Papillon (suppléant)

### Aubusson - Collège Eugène Jamot :

Aïcha Jeddi (titulaire), Juliette Alhérière (suppléante)

### Auzances - Collège Jean Beaufret :

Manon Guéritat (titulaire), Lorie Simonet (suppléante)

### Bénévent-l'Abbaye - Collège Jean Monnet :

Mélanie Giraud (titulaire), Charlene Coût (suppléante)

### Bonnat - Collège Marc Bloch :

Antoine Auchapt (titulaire), Quentin Moreau (suppléant)

### Bourganeuf - Collège Jean Picart le Doux :

Davina Boulanger (titulaire), Mikail Menekse (suppléant)

### Boussac - Collège Henri Judet :

Guillaume Dewilde (titulaire), Nina Roger (suppléante)

### Chambon-sur-Voueize - Collège Jean Zay :

Sarah Vaury (titulaire), Louis-Théo Morel (suppléant)

### Châtelus-Malvaleix - Collège Françoise Dolto :

Tanguy Leuret (titulaire), Clément Grospeaud (suppléant)

### Chénérailles :

Maxence Cordonnier (titulaire), Jennifer Bolis (suppléante)

### Crocq - Collège George Nigremont :

Anne-Sophie Passelaigue (titulaire), Hugo Bernard (suppléant)

### Dun-le-Palestel - Collège Benjamin Bord :

Marie Lavalette (titulaire), Matthieu Penot (suppléant)

### Felletin - Collège Jacques Grancher :

Solène Ragonneau (titulaire), Nicolas Dupradeaux (suppléant)

### Guéret - Collège Jules Marouzeau :

Rémi Nadaud (titulaire), Florian Gourmelen (suppléant)

### Guéret - Collège Martin Nadaud :

Mélanie Gourgues (titulaire), Dylan Vingerder (suppléant)

### Guéret - Collège Notre-Dame :

Margaux Phippen (titulaire), Jules Bonhomme (suppléant)

### Parsac - Collège Octave Gachon :

Béatrice Mertz (titulaire), Camille Lenoire (suppléante)

### La Souterraine - Collège Raymond Loewy :

Ludovic Tournois (titulaire), Marie Sessa (suppléante)

### Saint-Vaury - Collège Louis Durand :

Antoine Bourlion (titulaire), Manon Hachad (suppléante)



Les élections des conseillers juniors, organisées librement dans les établissements entre la rentrée scolaire et le 20 octobre, ont été l'occasion d'initiatives diverses autour de l'instruction civique.

## Et aussi...

### TRANSPORTS SCOLAIRES : POUR PLUS DE SÉCURITÉ



Pour la septième année, le Service Transports du Conseil Général a organisé une campagne de sensibilisation à la sécurité dans les transports scolaires, à destination de tous les élèves des classes de 6<sup>ème</sup> du département. Cette campagne, réalisée en partenariat avec les chefs d'établissement, les enseignants, la Gendarmerie Nationale, les sapeurs pompiers, la Prévention routière et les transporteurs, s'est déroulée du 8 au 26 novembre. Elle a été l'occasion d'insister sur les mesures de prudence indispensables à l'arrivée d'un car, à la montée comme à la descente. En effet, si le transport par car est de très loin le plus sûr pour se rendre en classe, les statistiques démontrent que les accidents arrivant aux élèves ont généralement pour cause leur imprudence au point d'arrêt. Avant cette opération, le Conseil Général avait participé, comme chaque année, à la Semaine de la Sécurité Routière. À cette occasion, des pictogrammes lumineux ont été remis à plusieurs transporteurs. Fixés à l'avant et à l'arrière des autocars, ces dispositifs se mettent à clignoter lorsque le conducteur actionne l'ouverture des portes, attirant l'attention des automobilistes suivant ou croisant l'autocar sur l'irruption possible d'élèves sur la voie publique. Cette année, ce sont 23 autocars qui ont été équipés. Par ailleurs, le Service des Transports a offert des gilets réfléchissants à l'ensemble des conducteurs (plus de 200) qui œuvrent chaque jour sur le réseau départemental.



L'enseignement de la batterie est l'un des fleurons de Guéret Variétés, qui est reconnu comme école HSMA (Hoener Sonor Music Academy).

## GUÉRET VARIÉTÉS

# Avec le dynamisme de ses 20 ans

“Guéret Variétés” fêtera ses 20 ans après avoir pris possession de ses nouveaux locaux, bien connus des Creusois : ceux de France Bleu Creuse. Pour le bonheur des amateurs de musiques actuelles, qui y trouveront des conditions de répétition et d'enregistrement sans égales, et de l'association, qui va pouvoir y développer plus encore son activité.

On les appelle les “musiques actuelles”. La plupart d'entre elles sont aussi connues comme “musiques amplifiées”, parce que les instruments sont branchés sur le secteur et que tout cela nous fait du bruit, ma pauvre dame...

Comprenez qu'on ne savait pas forcément comment les classer et qu'ainsi cohabitent, sous ce vocable commun, la chanson, le jazz, le musette, le blues, le rock, la pop, et tous leurs avatars plus ou moins récents.

Au confluent de toutes ces musiques, il y a d'abord la passion de LA musique, celle qui fit se rencontrer Jean-Pierre Joffres et Gérard Saux, et créer ensemble, en 1988, Guéret Variétés, la bien nommée. La passion débouchant assez invariablement sur l'amitié, le drame d'une disparition n'efface rien des intentions, au contraire. En 1991, l'association devient “Guéret Variétés - Gérard Saux”, en hommage à l'un des deux fondateurs. Et les amis se regroupent, poursuivent l'œuvre et la font prospérer, en particulier en développant l'enseignement musical dans tous les genres qui, d'ordinaire, ne ressortent pas, justement, au rang d'enseignement.

### DES STUDIOS À PARTAGER

Question : les musiques actuelles ont-elles de l'avenir ? Apparemment oui, puisqu'elles existent depuis belle lurette et se renouvellent chaque jour, s'enrichissant souvent les unes, les autres. Quant à Guéret Variétés, elle démontre de manière spectaculaire, à l'orée des 20 ans qu'elle fêtera en 2008, qu'il y a de la place pour un enseignement musical sérieux et néanmoins affranchi d'une certaine orthodoxie. À preuve, l'évolution des effectifs :

142 élèves recensés en 2006/2007, alors qu'ils n'étaient encore que 103 en 2004/2005. Et un rayonnement bien plus large que le nom de l'association ne pourrait le laisser entendre, puisque des élèves viennent parfois de très loin dans le département pour suivre les cours de Guéret Variétés.

Pour le président Gilles Garreau et son équipe, cette fin d'année va même marquer le basculement vers une autre ère. L'association va prochainement quitter le pavillon qu'elle occupe pour des locaux bien plus vastes et déjà bien équipés, puisqu'il s'agit de ceux de France Bleu Creuse. “Nous avons eu un projet d'agrandissement pour réaliser notamment deux locaux insonorisés et restructurer l'ensemble. Mais tout était tombé à l'eau, suite à une consultation des entreprises infructueuse, avec des surcoûts rédhitoires. Et là, le déménagement de France Bleu Creuse nous a offert une opportunité exceptionnelle, avec deux studios équipés de régies et une superficie totale deux fois plus importante”.

Avec la vente des anciens locaux et la garantie que les aides publiques prévues au premier projet seraient maintenues, Guéret Variétés a topé. Le déménagement est prévu pendant la trêve des confiseurs. Après, ce sera encore plus de musiques actuelles : “Le projet d'une structure permettant à des groupes de répéter et de s'enregistrer prend corps. Bien sûr, nous allons devoir organiser l'usage des studios, d'abord à partir de nos adhérents et de notre pépinière de jeunes qui veulent jouer ensemble. Mais nous voulons aussi ouvrir cette nouvelle activité aux autres écoles, à des artistes souhaitant travailler en résidence sur plusieurs jours”.

Des studios à partager, donc. À 20 ans, c'est l'âge... ■



Gilles Garreau est un président heureux : guitaristes et autres instrumentistes pourront bientôt répéter dans des locaux encore mieux adaptés à leur passion.



### ASSOCIATION “GUÉRET VARIÉTÉS GÉRARD SAUX” :

3 rue du Maréchal Leclerc - 23000 Guéret  
(avant déménagement au 4 rue de Stalingrad)  
Tél. : 05 55 81 97 56  
Courriel : gueret.varietes@club-internet.fr

## INSTRUMENTS ET CHANT

### Instruments :

Une équipe de 6 professeurs dispensent des cours de batterie (Jean-Pierre Joffres et Gérard Leboutet), guitare et basse (Pascal Enique et Francis Coupel), clavier et piano (Lionel Melot et Julien Roy), saxophone (Julien Roy). Ces cours sont ouverts à tous, débutants ou non, enfants, jeunes et adultes, et organisés par niveaux.

### Chant :

L'association, en partenariat avec l'ADIAM 23 (Association Départementale pour l'Information et l'Animation Musicales de la Creuse), organise des stages ateliers artistiques (expression corporelle, vocale et scénique, découverte de la voix par la pratique du chant) un samedi par mois (10h00-12h00 et 14h00-18h00). Ces stages sont animés par Sylvie Dubreuil, avec Lionel Melot comme pianiste accompagnateur.



À tous les âges,  
on peut apprendre  
ou se perfectionner.



Dominique Debreyer au contact du président du RCGC, Francis Dubosclard, chez l'expert comptable du club : un travail d'équipe rassurant pour les structures sportives.

## HAUT NIVEAU

# Au chevet des meilleurs clubs

La mise en place d'une veille juridique et financière des clubs sportifs, voulue par le Conseil Général, permet d'accompagner ces associations pas toujours suffisamment structurées ou informées, dans leur croissance vers le haut niveau.

**F**ACE aux clubs professionnels ou de haut niveau, les collectivités territoriales, pourtant largement sollicitées sur le plan financier, n'étaient pas toujours au fait de toutes les informations utiles. Les clubs, quant à eux, manquaient parfois des conseils indispensables permettant de s'organiser face à telle ou telle contrainte réglementaire ou fiscale. C'est pourquoi le Conseil Général de la Creuse, aux côtés du Conseil Régional du Limousin, des conseils généraux de la Corrèze et de la Haute-Vienne, ainsi que des villes de Limoges et Brive, a choisi de participer à la mise en place d'une cellule de veille juridique et financière des clubs atteignant un niveau de compétition - donc très souvent financier - pouvant nécessiter une intervention de ce type.

Les objectifs de ce dispositif sont triples :

- Apprécier les difficultés qui apparaissent (améliorer la connaissance de la situation réelle des structures et vérifier la bonne utilisation des fonds publics versés) ;

- Alerter les dirigeants des structures et les collectivités lorsque des difficultés apparaissent en préconisant des actions préventives ;

- Assurer une mission de conseil et de suivi des clubs dans leur gestion.

Certains auraient pu mal le prendre, crier à l'ingérence, mais finalement les clubs sportifs ont joué le jeu, trouvant dans ce dispositif une source d'informations très précieuse et un accompagnement juridique plutôt rassurant. C'est particulièrement le cas dans la Creuse, qui ne compte pas de club professionnel mais où la démarche a été adaptée à la réalité du territoire pour suivre et conseiller les clubs et comités départementaux bénéficiant des subventions les plus importantes. Ainsi, 5 clubs et comités ont-ils été intégrés dans le dispositif dès son lancement en 2006. Pour 2007, l'intervention de la société d'expertise comptable concerne 7 structures (\*).

Il existe 6 niveaux d'interventions, les pre-

miers niveaux étant davantage consacrés aux structures professionnelles de la Région (CSP Limoges Elite, USAL, CABCL) avec un travail plus important d'analyse. Pour la Creuse, les niveaux 4 (surveillance juridique et financière annuelle) et 5 (diagnostic juridique et financier annuel) ont été mis en place. Cela étant, les situations évoluent en fonction des résultats obtenus chaque année par la veille juridique, les performances des clubs (accession ou rétrogradation de division, développement de l'activité, partenariats) et les difficultés observées. Il peut alors être décidé de retirer un club du dispositif ou de le changer de niveau d'intervention. Cela a été le cas entre 2006 et 2007 pour le RCGC, qui est ainsi passé d'un niveau 5 en 2006 à un niveau 4, pour tenir compte du développement de l'association dans les secteurs sportifs et financiers. ■

(\* Ces 7 structures sont : District de Football de la Creuse, Rugby Club Guéret Creuse, Entente sportive Guéretoise ASPPT-AS Creuse, Comité Départemental UFOLEP, Amicale Nocturne Cycliste de Dun-le-Palestel (organisateur du critérium cycliste professionnel), le Vassivière Club Tout Terrain et Creuse Oxygène.

**Info + :** La veille juridique et financière a un coût : 8.073 € en 2006 ; 14.352 € en 2007.

Pour 2007, l'intégralité des coûts de prestation est à la charge du Conseil Général de la Creuse.

Les structures sportives ne participent pas, elles bénéficient de la prestation. En 2006, le Conseil Régional avait participé à 50 % pour Creuse Oxygène.

## DOMINIQUE DEBREYER : "LES CLUBS SONT DEMANDEURS"



Dominique Debreyer est le responsable de la société d'expertise comptable Accord, basée à Bordeaux et spécialisée dans les interventions de conseil juridique et financier. Titulaire d'un DESS de Droit et d'Economie du Sport obtenu au centre de Limoges, il travaille pour les six collectivités partenaires du dispositif mis en place en Limousin, mais aussi auprès de différentes ligues ou fédérations.

### Comment se déroulent vos interventions dans les clubs ?

Très simplement. D'abord, les clubs savent que nous intervenons, puisqu'ils sont contractuellement engagés dans le dispositif. Ensuite, ils nous ouvrent leurs livres de comptes et tous les aspects administratifs de la vie du club. Cela nous permet de réaliser un diagnostic, puis d'émettre des préconisations, quand il nous apparaît que certaines choses doivent être corrigées, qu'il s'agisse de respecter la réglementation mais aussi d'agir dans l'intérêt du club.

### Les clubs vous accueillent-ils avec méfiance ?

Dans l'immense majorité des cas, je ne ressens pas cela, en particulier dans la Creuse. Vous savez, j'ai été joueur, entraîneur et je suis moi-même dirigeant, je n'ai pas trop de mal à établir le contact. Les dirigeants comprennent très vite que je ne suis pas un contrôleur URSSAF ou fiscal, je suis même plutôt celui qui peut les informer utilement par rapport à ces contraintes. Et puis, la professionnalisation galopante de nombreuses disciplines et la complexité des règles font que les clubs sont plutôt demandeurs de conseils et d'un accompagnement. En tout cas, je sens très nettement cela au contact des clubs creusois.



## Et aussi...

### CONTRAT DE PROGRÈS POUR L'ATHLÉTISME



Comme annoncé (voir notre précédente édition), Bernard Amsalem, le président de la Fédération française d'Athlétisme, est revenu à l'Hôtel du Département pour y signer, avec les responsables de l'athlétisme creusois et leur président Yves Orlianges, un "contrat de progrès" liant la FFA et le comité départemental. Une "première nationale" qui fixe pour 4 ans des objectifs de développement, avec pour contrepartie un soutien logistique et financier de la fédération. Ce contrat de progrès est un prolongement et un développement à l'échelon départemental de la convention pluriannuelle d'objectifs signée en 2004 entre l'association des Sports Athlétiques Marchois (SAM) - principal club du département -, le Conseil Général et l'Etat. Par ailleurs, le comité départemental bénéficie d'une subvention de fonctionnement annuelle du Conseil Général (3.500 € en 2006, 3.700 € en 2007).

### ATELIERS SPORTIFS : CHIFFRES EN HAUSSE

Les ateliers sportifs (classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>) ou sections sportives (classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>) ont vu leur nombre et leurs effectifs croître sensiblement ces dernières années ; une tendance qui a été confirmée par la dernière rentrée scolaire. Avant l'ouverture d'un nouvel atelier football au collège de Bourgneuf, 10 établissements creusois possédaient une section et/ou un atelier pour 233 élèves concernés, soit une augmentation de près de 37% par rapport à l'année dernière, ces effectifs étant répartis sur 13 ateliers ou sections, représentant 5 disciplines sportives (football, basket, natation, VTT). À noter que d'autres projets de labellisation en section sportive sont en cours (natation à Guéret - Nadaud et handball à La Souterraine).



Les Archives départementales et Météo France se sont associées pour mettre sur pied une exposition consacrée à un sujet qui passionne l'Humanité depuis toujours : le temps.

## ARCHIVES DÉPARTEMENTALES

# Et si on s'intéressait au temps qu'il a fait ?

La grande exposition d'hiver des Archives départementales de la Creuse est consacrée à un sujet qui nous passionne tous : la météo. L'histoire d'une science, les faits marquants du climat creusois et l'évolution récente de celui-ci composent les différents volets d'une promenade passionnante.

**D**EPUIS la nuit des temps les caprices du ciel ont constitué un motif d'inquiétude ou d'espérance pour l'espèce humaine, et aujourd'hui encore un des très rares sujets de conversation - sinon le seul - à pouvoir tromper l'ennui d'une rencontre entre deux personnes. Source inépuisable de croyances et de superstitions associées aux dieux, à leurs pouvoirs surnaturels et à toutes formes de concordances mystérieuses, étroitement lié à ce que l'activité humaine peut avoir de plus vital (agriculture, construction) ou de tout à fait léger (loisirs), le temps qu'il fait est devenu une science que l'on consomme sans modération, confondant souvent prévisions et prédictions. Parallèlement, les événements climatiques exceptionnels ont ponctué l'histoire de l'Humanité et contribué aussi à développer notre attachement aux mystères du ciel.

### VOYAGE DANS L'HISTOIRE DE LA MÉTÉO

L'exposition actuellement présentée dans le hall d'accueil des Archives départementales de la Creuse (\*) n'apporte évidemment pas de réponse toute faite à nos éternelles interrogations. En revanche, elle permet un magnifique voyage dans l'histoire d'un

savoir toujours en devenir, observé du Moyen-âge à nos jours. Intitulée "Le Climat dans la Creuse" et réalisée en partenariat par les Archives départementales et le Centre départemental de Météo France, cette exposition met en lumière l'histoire de la météorologie à travers son origine antique, l'influence de la sagesse populaire, l'évolution des instruments de mesure et d'observation mais aussi les grands météorologues.

Ensuite, grâce aux documents des Archives de la Creuse, ce sont les faits marquants du climat creusois du XII<sup>ème</sup> au XVIII<sup>ème</sup> siècle qui sont mis en évidence (froid, grêle, neige, orage...). Des épisodes majeurs tels que les inondations à Aubusson (1904, 1911, 1960) ainsi que la tempête de 1999 sont particulièrement mis en valeur. Enfin, des documents relatifs à l'évolution récente et non moins inquiétante du climat sont présentés.

(\*) Exposition visible jusqu'au 15 février 2008, aux Archives Départementales de la Creuse (30, rue Franklin Roosevelt à Guéret).

Entrée libre du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00.

Pour tous renseignements : 05.44.30.26.50 - [www.cg23.fr](http://www.cg23.fr) ou au Centre départemental de Météo France (05 55 41 71 00).

## FICHES

# Le patrimoine de la Creuse

La Conservation Départementale du Patrimoine, service créé par le Conseil Général en 2003, a compétence pour la conservation, la gestion et la mise en valeur du patrimoine, dans les domaines suivants : ethnologie, antiquités et objets d'art, architecture, archéologie, valorisation et diffusion. Dans chaque numéro du Magazine de la Creuse, la Conservation Départementale du Patrimoine vous propose de découvrir de nouvelles fiches du patrimoine, portant sur un monument ou édifice, un élément du patrimoine de pays et un objet du patrimoine.

### MONUMENTS ET ÉDIFICES

#### Eglise de Sermur (Eglise St-Hilaire)



### PATRIMOINE DE PAYS

#### Travail à ferrer (La Chapelle-Taillefert)



### OBJETS DU PATRIMOINE

#### Eglise paroissiale (St-Germain-Beaupré)



## FICHES

# Le patrimoine de la Creuse

## MONUMENTS ET ÉDIFICES

## Eglise de Sermur



### Église Saint-Hilaire

Il y avait à Sermur un prieuré dépendant de l'abbaye bénédictine de Chambon-sur-Voueize. Son église a disparu et a été remplacée par l'édifice néogothique actuel. À l'ouest, un clocher carré en maçonnerie est surmonté d'une flèche en charpente couverte d'ardoises. A l'intérieur, l'église Saint-Hilaire se compose d'une nef de trois travées séparées par des doubleaux brisés,

d'un faux transept et d'un chœur d'une travée prolongé par une abside semi-circulaire. Des ogives couvrent l'ensemble de l'édifice. L'église Saint-Hilaire possède un ambon ouvragé en calcaire et un maître-autel néogothique en stuc avec son tabernacle à ailes et exposition. Ils sont ornés de scènes peintes et dorées (Cène, saint Pierre et saint Paul au devant d'autel ; fuite en Egypte et miracle au tabernacle).

Notice extraite de Mingaud Alain, *Eglises de la Creuse*, éditions Lucien Souny, 2006, p. 284

## OBJETS DU PATRIMOINE

## Eglise paroissiale (St-Germain-Beaupré)

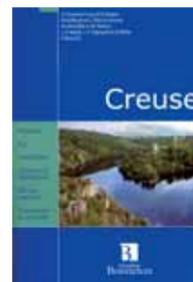


### Fer à hosties

Le fer à hosties, d'une longueur totale de 172 cm, est composé de deux plaques rectangulaires aux angles arrondis, dont l'une est gravée de quatre matrices circulaires : deux grandes hosties sur les côtés et deux petites au milieu. La grande matrice de gauche est décorée dans une couronne de rameaux ponctués de têtes d'angelots, du Christ en croix au-dessus du monogramme IHS et de la couronne d'épines garnie de 3 clous ; la grande matrice de droite,

dans une couronne de rayons lumineux ponctués de têtes d'angelots, de deux anges adorant le Saint-Sacrement ; la petite matrice du haut, du monogramme IHS au-dessus d'un cœur et surmonté d'une croix, entouré d'une couronne de feuillage ; la petite matrice du bas, d'un agneau mystique dans une couronne de rayons lumineux. L'objet, daté du XVIII<sup>ème</sup> siècle, est en mauvais état (rouille) et nécessite une restauration. Il a été classé au titre des monuments historiques, le 25 septembre 2006.

## LA CREUSE - ENCYCLOPÉDIE BONNETON



Créées en 1977, les encyclopédies Bonneton sont devenues l'outil indispensable pour comprendre en profondeur une région, un département ou une ville. Un volume exclusivement consacré à la Creuse vient de sortir. Coécrit par des Creusois érudits – parmi eux Michèle Giffault, conservatrice en chef du Musée départemental de la Tapisserie, et Michel Manville, conservateur départemental du Patrimoine – cet ouvrage vous raconte les grandes heures de la Creuse, ses traditions d'hier et ses réalités économiques d'aujourd'hui, les richesses naturelles et artistiques d'un pays dont peintres et écrivains ne cessent de vanter le charme.

Encyclopédie Bonneton "La Creuse" – 320 pages – 30€.

## PATRIMOINE DE PAYS

## Travail à ferrer



### La Chapelle-Taillefert

Des travaux à ferrer également appelés "travail" sont encore présents dans nos villages et témoignent de l'utilisation des équidés et des bovins dans l'activité agricole. Tous sont conçus sur le même modèle : quatre montants verticaux reliés entre eux par des brancards horizontaux. Un joug, un treuil, des chaînes et un repose-pied complètent l'assemblage. Assujetti

à l'aide du treuil, l'animal était en équilibre dans cet étau, la tête attachée au joug et le pied à ferrer posé sur le repose-pied. Le travail à ferrer conservé au lieu-dit Le Chiroux se compose d'une structure en bois couverte par un toit en bâtière (tuile plate). Le joug est encore présent tandis que les autres équipements ont disparu. Des édicules similaires ont été repérés à Bazelat et Saint-Léger-le-Guérois.

## BISTROTS D'HIVER



## 15 occasions de partager

La 9<sup>ème</sup> saison des Bistrots d'Hiver se profile à un horizon tout proche. Du 13 janvier au 9 mars 2008, l'association Pays Sage présentera une quinzaine de spectacles dans diverses auberges du Plateau de Millevaches et du Pays Sud Creusois.

Avec les Bistrots d'Hiver, spectacle et plaisirs de la table mêlés font danser l'hiver et proposent d'échanger et de partager des moments conviviaux. À chaque fois, ces rendez-vous commencent avec un apéro tchatche à 11h30, pour discuter et échanger des points de vue avant le repas, préparé spécialement par les auberges, et qui laisse ensuite place au spectacle, à partir de 15 heures.

L'ouverture des "Bistrots d'Hiver" aura lieu le 13 janvier 2008, date à laquelle sera connue l'ensemble d'une programmation très éclectique actuellement en cours de bouclage. Mais, comme la bonne habitude en a été prise au cours des précédentes éditions, c'est à un voyage plein de découvertes que Pays Sage invitera ses fidèles et les nouveaux venus, entre chanson française, musique du monde, jazz ou encore lectures théâtrales.

Parmi les artistes qui viendront faire partager leur passion, on peut d'ores et déjà noter : Julot Torride (un violon, des chansons d'hier et d'aujourd'hui et la rock'n'roll attitude!), Samson Schmitt quartet (on ne présente plus cette formation de jazz manouche de grand talent), Zaragraf (musiques tziganes et andalouses), Lorlanj (l'alliance des musiques orientales à une écriture poétique en français), Les Becs Bien Zen (chanson française).

On peut d'ores et déjà commencer à préparer son parcours hivernal, en notant les auberges qui se sont engagées dans l'aventure 2008 : l'hôtel du Parc à Felletin (23), la librairie Vivre d'art à Meymac (19), La Feuillade à Faux-la-Montagne (23), la Ferme des Nautas à Pigerolles (23), Les Charbonniers à Saint-Rémy (19), Le Moulin du Prat à Alleyrat (19), Le Petit Breuil à La Courtine (23), Les Bruyères à Chaumeil (19), La Cascade à Saint-Martin-le-Château (23), Le Café de l'île à Vassivière (87), Le Saint-Eloi à Crocq (23), L'Auberge de Magnat à Magnat-l'Étrange (23), La Fontaine à Sornac (19), L'Atelier à Royère-de-Vassivière (23), La Cramailotte à Peyrelevade (19).

### Contact :

Association PaySage - Mairie - Le Bourg 23260 Magant-L'Étrange  
Tél./Fax : 05 55 67 88 58  
Courriel : contact@pays-sage.net  
Internet : www.pays-sage.net

## THÉÂTRE

## MARDI 27 NOVEMBRE 2007 Guéret

### Un atoll dans la tête

Compagnie du Désordre  
La Fabrique - Espace Fayolle - 20h30  
Réservation indispensable.  
INFO : 05 55 52 96 35

## LES 27, 28, 29 ET 30 NOVEMBRE 2007 Bourganeuf / Creuse Thaurion Gartempe / Aubusson Petit Pierre - Théâtre d'objets

"Itinéraires d'Artistes, spectacles vagabonds en Limousin"  
A Bourganeuf (centre Alain Gouzes) : mardi 27 novembre à 10h et 14h30, mercredi 28 à 19h - A la Communauté de Communes Creuse Thaurion Gartempe / CIATE : ven-

dredi 30 novembre à 19h30 - A Aubusson - Musée départemental de la Tapisserie : jeudi 29 novembre à 14h30 et 19h30 -



Réservation obligatoire.  
INFO : 05 55 83 09 09

## JEUDI 29 NOVEMBRE 2007

### Guéret

### 4.48 Psychose



Compagnie l'Abadis - La Fabrique  
Chapelle de la Providence - 20h30  
Réservation indispensable.  
INFO : 05 55 52 96 35

## MARDI 4 DÉCEMBRE 2007

### Saint-Vaury

### Nos ancêtres les grenouilles

Compagnie l'Envers du décor - La Fabrique  
Salle des fêtes de Saint-Vaury - 20h30.  
INFO : 05 55 52 96 35

## MARDI 11 DÉCEMBRE 2007

### Aubusson

### La petite fille aux allumettes



Théâtre musical, d'après le texte de Hans Christian Andersen. Spectacle en anglais sur-titré en français - Théâtre Jean Lurçat  
Scène Nationale d'Aubusson - 20h30.  
INFO : 05 55 83 09 09

**MARDI 8 JANVIER 2008**

**Guéret**  
**Art'catastrophe**  
Association La Poursuite – Chantier ouvert au public – La Fabrique – Espace Fayolle – 19h – Entrée libre – La création de ce spectacle sera présentée le jeudi 31 janvier 2008 à 20h30.  
**INFO : 05 55 52 96 35**

**JEUDI 10 JANVIER 2008**

**Aubusson**  
**Mademoiselle Julie**  
Théâtre Jean Lurçat  
Scène Nationale d'Aubusson – 20h30.  
**INFO : 05 55 83 09 09**

**VENDREDI 11 JANVIER 2008**

**La Souterraine**  
**Sizwe Banzi est mort**  
Une pièce d'Atthol Fugard, John Kani et Winston Ntshona  
Espace de L'Ecluse – 20h30 – Tout public.  
**INFO : 05 55 63 46 46**

**MARDI 22 JANVIER 2008**

**Aubusson**  
**Emma la clown sous le divan**



De et avec Meriem Menant – Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson – 20h30.  
**INFO : 05 55 83 09 09**

**LES 22, 23 ET 24 JANVIER 2008**  
**Guéret – Lycée Pierre BOURDAN**



**La minute de silence**  
Texte de Claude-Henri Buffard  
La Fabrique – Lycée Pierre Bourdan – 20h30  
Réservation indispensable.  
**INFO : 05 55 52 96 35**

**JEUDI 31 JANVIER 2008**

**Guéret**  
**Art'catastrophe**  
Association La Poursuite  
La Fabrique – Espace Fayolle – 20h30.  
**INFO : 05 55 52 96 35**

## THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

**LUNDI 10 ET MARDI 11 DÉCEMBRE 2007**

**Guéret**  
**Croc soupe**  
Compagnie Zapoï – Marionnettes et vidéo – Dans le cadre de la semaine « Les enfants du théâtre » - La Fabrique – Espace Fayolle – Lundi 10 et mardi 11 décembre à 10h et 15h (séances scolaires), mardi 11 décembre à 18h30 (séance tout public) – Réservation indispensable.  
**INFO : 05 55 52 96 35**

**LES 17, 18, 20 ET 21 DÉCEMBRE 2007**

**Guéret**  
**Blanche, la nuit**  
Dans le cadre de la semaine "Les enfants du théâtre" et des "Vendredis sorties" - La Fabrique – Espace Fayolle – Lundi 17, mardi 18 et jeudi 20 décembre à 10h et 15h (séances scolaires), vendredi 21 décembre à 10h (scolaires) et 20h (tout public) – Réservation indispensable.  
**INFO : 05 55 52 96 35**

**LES 19, 20 ET 21 DÉCEMBRE 2007**  
**La Souterraine**



**L'histoire est sur la palissade**  
Théâtre d'objets, dès 2 ans - Espace de l'Ecluse – Mercredi 19 décembre à 10h, jeudi 20 décembre à 10h et 14h30, vendredi 21 décembre à 10h et 14h30.  
**INFO : 05 55 63 46 46**

**VENDREDI 18 JANVIER 2008**

**Guéret**  
**Desdemona et Othello**  
Marionnettes – Dans le cadre des "Vendredis sorties" – A partir de 10 ans  
La Fabrique – Espace Fayolle – 15h et 20h  
Réservation indispensable.  
**INFO : 05 55 52 96 35**

## LECTURE SPECTACLE

**JEUDI 6 DÉCEMBRE 2007**

**Guéret**  
**Si nous habitons un éclair**  
Sur les traces de René Char avec Christian Peythieu – Lecture spectacle du Théâtre de l'Opossum, proposée par la Bibliothèque Départementale de la Creuse  
Chapelle du Château des Moneyroux – 20h30.  
**INFO : 05 44 30 26 26**

**VENDREDI 7 DÉCEMBRE 2007**

**Guéret**  
**Carte blanche à ... Daniel Mesguich**  
Sur des textes d'Yves Bonnefoy, Jean-Louis Giovannoni, Xavier Maurel, Jacques Roubaud et Jessica Soror  
La Fabrique – Espace Fayolle – 20h30.  
**INFO : 05 55 52 96 35**



**LES 3, 4, 5, 6 ET 7 DÉCEMBRE 2007**

**Aubusson**  
Carte blanche à Jacques Vincey metteur en scène et Frédéric Vossier, auteur – Lundi 3 décembre, soirée cinéma – Cinéma Le Colbert à Aubusson – 20h45 – Payant. Mardi 4 et mercredi 5 décembre, atelier d'écriture  
Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson – de 19h30 à 22h30 – Payant  
Vendredi 7 décembre, lecture et mise en espace des textes de Frédéric Vossier  
Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson – 19h30 – Entrée libre.  
**INFO : 05 55 83 09 09**

**LUNDI 10 DÉCEMBRE 2007**

**Guéret**  
**Les auteurs vivants ne sont pas tous morts**  
Didier Ayres – Organisé par la Compagnie du Désordre – La Fabrique – Chapelle de la Providence – 18h30, lecture par Didier Ayres; 21h, mise en espace par Aurélien Chaussade – Entrée libre.  
**INFO : 05 55 52 96 35**

**LUNDI 14 JANVIER 2008**

**Guéret**  
**Les auteurs vivants ne sont pas tous morts**  
Enzo Cormann – Organisé par la Compagnie du Désordre – La Fabrique – Espace Fayolle – 18h30, lecture par Enzo Cormann ; 21h, mise en espace par Yves Gay – Entrée libre.  
**INFO : 05 55 52 96 35**

**JEUDI 17 JANVIER 2008**

**Aubusson**  
**Les auteurs vivants ne sont pas tous morts**  
Enzo Cormann – Organisé par la Compagnie du Désordre – La Fabrique – Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson – 18h30 et 20h – Entrée libre  
**INFO : 05 55 83 09 09**

**LUNDI 21 JANVIER 2008**

**Guéret**  
**Mon lointain parent**  
Texte de Claude-Henri Buffard, mise en espace de Moïse Touré avec Soizic Gourvil – La Fabrique – Espace Fayolle – 18h30  
Entrée libre.  
**INFO : 05 55 52 96 35**

**LUNDI 4 FÉVRIER 2008**

**Guéret**  
**Les auteurs vivants ne sont pas tous morts**  
Jean-Marie Chevrier – Organisé par la Compagnie du Désordre – La Fabrique – en partenariat avec la Bibliothèque Municipale de Guéret et la Bibliothèque Départementale de la Creuse – Chapelle de la Providence – 18h30, lecture par Jean-Marie Chevrier ; 21h, mise en espace par Andrée Eyrolle  
Entrée libre.  
**INFO : 05 55 52 96 35**

## MUSIQUE



**LES 18 ET 19 JANVIER 2008**  
**Saint-Agnant-de-Versillat et Saint-Priest-la-Feuille**  
**Cocoon / Kandid**

Nouvelle scène française – Pop Folk – Tout public – Vendredi 18 janvier 2008, 20h30, Saint-Agnant-de-Versillat – Samedi 19 janvier 2008, 20h30, Saint-Priest-la-Feuille.  
**INFO : 05 55 63 46 46**

**LES 29, 30 ET 31 JANVIER 2008**  
**Aubusson / Bourgueuf / Creuse**  
**Thaurion Gartempe**  
**Le cabaret des Gaspards**



Cabaret-chanson – Mardi 29 janvier 2008, 20h30, Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson.  
Dans le cadre des "Itinéraires d'Artistes, spectacles vagabonds en Limousin", mercredi 30 janvier 2008, 20h30, à Bourgueuf – Espace Martin Nadaud – Jeudi 31 janvier 2008, 20h30, Communauté de Communes Creuse Thaurion Gartempe.  
**INFO : 05 55 83 09 09**

**VENDREDI 1<sup>ER</sup> FÉVRIER 2008**

**Azérables**  
**Vive les congés payés !!!**  
Spectacle chansonnier – Compagnie Les Banturles – 20h30  
Tout public.  
**INFO : 05 55 63 46 46**

**MARDI 5 FÉVRIER 2008**

**La Souterraine**  
**Orchestre Symphonique Régional du Limousin**  
Concert Bartók (musique pour cordes, percussions et célesta)  
Espace de l'Ecluse – 20h30 – Tout public.  
**INFO : 05 55 63 46 46**



**MARDI 5 FÉVRIER 2008**

**Guéret**  
**Anna Prucnal dans Monsieur Brecht**  
Concert – La Fabrique Espace Fayolle – 20h30.  
**INFO : 05 55 52 96 35**



**MERCREDI 6 FÉVRIER 2008**

**Guéret**  
**Sweet Movie**  
Dans le cadre du partenariat entre la Fabrique et le cinéma Le Sénéchal, projection du film de Dusan Makavejev, en présence d'Anna Prucnal  
Cinéma Le Sénéchal – 20h30.  
**INFO : 05 55 52 96 35**

**JEUDI 7 FÉVRIER 2008**

**Guéret**  
**Orchestre Symphonique Régional du Limousin**  
Concert Bartók dédié à la musique pour percussion et pour orchestre  
La Fabrique – Salle polyvalente – 20h30.  
**INFO : 05 55 52 96 35**

**JEUDI 7 FÉVRIER 2008**

**La Souterraine**  
**Khalid K**  
Musique actuelle – Jeune public à partir de 5 ans  
Espace de l'Ecluse – 10h et 14h30.  
**INFO : 05 55 63 46 46**

## ARTS DE LA PISTE

**VENDREDI 7 ET SAMEDI 8**

**DÉCEMBRE 2007**  
**La Souterraine**  
**Mobile, spectacle de planches**  
Compagnie Chabat d'entrar – Acrobaties et jongleries – Espace de l'Ecluse – Le 7 décembre à 20h30 et le 8 décembre à 14h30.  
**INFO : 05 55 63 46 46**



**JEUDI 24 JANVIER 2008**

**La Souterraine**  
**Marie-Louise**  
Cirque chorégraphié – Compagnie L'Eolienne  
Espace de l'Ecluse – 20h30 – Tout public.  
**INFO : 05 55 63 46 46**



DANSE

LUNDI 26 NOVEMBRE 2007

**Aubusson**  
**Sunset Fratell**

Danse et soirée cinéma avec le chorégraphe Jean-Claude Galotta  
Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 19h30.  
**INFO : 05 55 83 09 09**

JEUDI 29 NOVEMBRE 2007

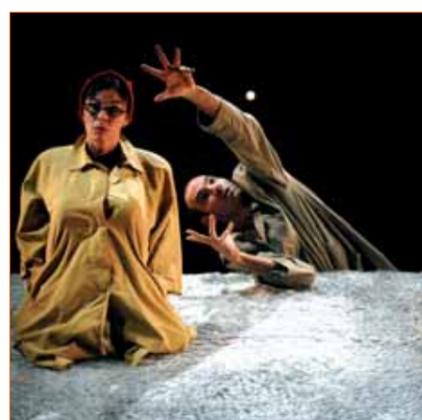
**La Souterraine**  
**Drop it !**



Danse hip-hop - Compagnie Franck Il Louise, Paris  
Espace de l'Ecluse - 20h30.  
**INFO : 05 55 63 46 46**

LES 18, 19 ET 20 DÉCEMBRE 2007

**Creuse Thaurion Gartempe / Bourgaenuef / Aubusson**  
**DeRôles**



Chorégraphie de Denis Plassard  
Dans le cadre des « Itinéraires d'Artistes, spectacles vagabonds en Limousin » - A la Communauté de Communes Creuse Thaurion Gartempe, mardi 18 décembre, 20h30 - A Bourgaenuef, Espace Martin Nadaud, mercredi 19 décembre, 20h30  
Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson, jeudi 20 décembre, 20h30.  
**INFO : 05 55 83 09 09**

MARDI 5 FÉVRIER 2008

**Aubusson**  
**Des gens qui dansent**

Chorégraphie Jean-Claude Gallotta - Théâtre Jean Lurçat Scène Nationale d'Aubusson - 20h30.  
**INFO : 05 55 83 09 09**

NOËL

DU 20 AU 24 DÉCEMBRE 2007

**Guéret**  
**Marché de Noël**

50 exposants, animations, dégustations, manège pour enfants, visite du Père Noël - Place Varillas - Tous les jours de 10h à 20h, sauf le samedi 22 décembre en nocturne jusqu'à 22h.  
**INFO : WWW.23000.FR**

LES 8, 9, 14, 15, 16, 18, 19 ET 20 DÉCEMBRE 2007

**Sous-Parsat**  
**La Maison du Père Noël**



Venez découvrir le Père Noël en plein travail de fabrication des cadeaux, en traversant le village dans un décor féerique et musical - Route de l'église, jusqu'à la Fontaine - de 18h à 19h  
Gratuit.  
**INFO : 05 55 66 64 41 OU WWW.CIATE.NET**

EXPOSITIONS

DU 02 AU 30 NOVEMBRE 2007

**Guéret**  
**"Entre Vénération et Blasphème"**

Exposition du peintre et écrivain Henri CUECO  
Musée d'art et d'archéologie - tous les jours de 14h à 18h sauf le mardi. Ouvert uniquement le 3<sup>ème</sup> dimanche du mois.  
Tarif adultes : 2,65€  
**INFO : 05 55 52 37 98**

ACTUELLEMENT ET JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2007

**Sous-Parsat**  
**Exposition de peintures de Gabriel CHABRAT**

Exposition d'art contemporain dans l'atelier de Gabriel Chabrat, l'artiste ayant créé les fresques de l'église de Sous-Parsat.  
Entrée gratuite - Ouvert les samedis et dimanches de 15h à 19h  
**INFO : 05 55 66 64 41 OU WWW.CHABRAT.COM**

ACTUELLEMENT ET JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2007

**Fransèches**  
**Exposition Atelier Josette DESCHAUX**

Josette Deschaux, à travers son exposition d'huiles et d'aquarelles, nous fait découvrir sa technique d'ocres broyées à la main.  
Village de Masgot - Gratuit  
**INFO : 05 55 66 66 96 OU WWW.CIATE.NET**

JUSQU'À FIN DÉCEMBRE 2007

**Aubusson - Musée Départemental de la Tapisserie**  
**Célébration nationale du centenaire de Dom Robert (1907-1997)**

Une grande exposition rétrospective qui retrace l'œuvre de l'artiste moine, qui eut sa révélation de peintre cartonnier après avoir rencontré Jean Lurçat. Fortement marquée par les animaux et la nature, son œuvre l'a hissé au rang des maîtres de la tapisserie de XX<sup>ème</sup> siècle.

**INFO : 05 55 83 08 30**  
**(MUSÉE DÉPARTEMENTAL DE LA TAPISSERIE D'AUBUSSON)**



BDC

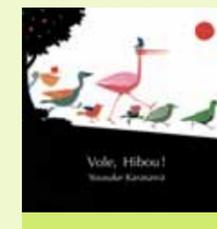
Les coups de cœur

**Service du Conseil Général, la Bibliothèque Départementale de la Creuse est le service public chargé de développer la lecture dans le département, à travers la constitution de collections, la création de bibliothèques, la formation ou encore l'animation culturelle. Des professionnels passionnés, qui vous font partager leurs coups de cœur.**

ALBUM DÈS 4 ANS

**Vole, Hibou !**

En ce temps là, voler pour un oiseau n'avait rien de naturel. Imaginez ces pauvres bêtes chapardant leur repas à l'aide d'échelles dressées sur le tronc des arbres fruitiers. Yousuke Karasawa, auteur illustrateur japonais, nous propose de rêver en compagnie de cette ribambelle d'oiseaux colorés, magnifiquement représentés par des illustrations faites par ordinateur, avec un style qui amène un certain renouveau dans le monde de l'illustration



jeunesse.  
Yousuke Karasawa  
Lirabelle, 2007 - 15€  
[www.lirabelle.fr](http://www.lirabelle.fr)

ALBUM DÈS 4 ANS

**A la recherche de Maru**

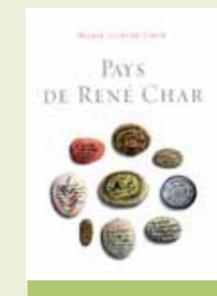


Takeru, un jeune garçon japonais, part à la recherche de son chien dans les rues de Tokyo, écrasé par la chaleur d'été. Un typhon survient. Heureusement, chien et garçon se retrouveront à la maison sains et saufs. Un album en rouge et noir, peuplé de sensations et d'émotions, qui révèle tout le talent de son auteur, Kumiko Yamamoto.  
Kumiko Yamamoto - Lirabelle, 2004  
[www.lirabelle.fr](http://www.lirabelle.fr)

DOCUMENTAIRE

**Pays de René Char**

En cette année de commémoration de la naissance de René Char, Marie-Claire - son épouse - publie un très bel ouvrage sur le poète. Cette biographie foisonne de documents qui donnent un portrait intime de l'artiste. Ainsi se côtoient des lettres, des dessins de Miro ou d'autres, des photographies et surtout les poèmes de Char, qu'ils soient illustrés par lui-même sur toutes sortes de supports (papier, galets ou bois peints) ou par d'autres artistes comme Braque, Staël ou Picasso...



Marie-Claude Char - Flammarion, 2007 - 260 pages - 45€.

Et aussi...

"Nos VACHES"

Par Hugues Demeud - Photographe : Bruno Compagnon.

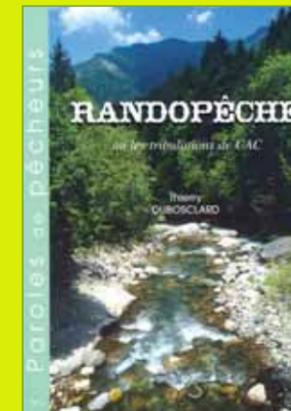
Éditions De Borée - collection "Beaux Livres" ; 22 pages ; 39,90€.



S'appuyant sur des reportages réalisés dans différentes exploitations et au salon de l'agriculture, ce livre présente toutes les races de vaches recensées à ce jour sur le sol français. Les très belles photographies et le texte ponctué de témoignages, de portraits et de zooms nous racontent les vaches et le quotidien des éleveurs d'hier et d'aujourd'hui. Un ouvrage authentique et fleurant bon la campagne, à feuilleter sans modération. Le bonheur est dans le pré...

"RANDOPÊCHE"

Par Thierry Dubosclard.  
Roman, aux éditions Autre Vue ; collection "Paroles de pêcheurs" ; 222 pages ; 18€.



Parfois tout aussi vache, mais avec moins de photos, l'histoire de quatre garçons dans les vents ; ceux (les vents) qui soufflent sur les hauteurs des Pyrénées et ceux qui tracent le sillage d'une randonnée déconseillée aux âmes sensibles. Quatre potes avançant par paires, unis dans le plaisir de la pêche à la truite mais divisés face à la souffrance de l'effort qui mène jusqu'aux lacs d'abondance. Dans un huis clos truculent et plein d'humour qui constitue son premier jet littéraire, Thierry Dubosclard abandonne toute fausse pudeur et nous fait partager son amour de la nature, son goût des amitiés improbables et de tous les joyeux désordres qu'elles engendrent, comme disent les belles-mères. À la fin, le héros principal meurt. Ou presque. Ce qui laisse espérer un retour d'ici deux nouvelles centaines de pages.